

Tout Personnel**Novembre 2024 - n° 343****Projet Loi de Finances (PLF) 2025 : encore 95 ETP sauvés à l'ONF !****Contexte**

Le Snupfen s'emploie depuis des années à agir auprès des parlementaires de l'ensemble de l'arc républicain, notamment lors du vote du budget, pour influencer le gouvernement afin d'enrayer les suppressions de postes massives et continues à l'ONF. Pour mémoire, lors des années précédentes, suite à [nos actions à l'Assemblée nationale et au Sénat en 2022](#), ainsi que notre travail pédagogique auprès des élus en 2023, nous avons obtenus l'annulation des 95 suppressions d'Equivalents temps plein (ETP) prévues en 2023 et 2024, soit près de 200 postes sauvés !

Bien que le contexte budgétaire soit frappé du sceau de l'austérité pour 2025, nous avons bien évidemment poursuivi nos efforts. En effet, alors que le Projet de loi de Finances 2025 prévoyait pour l'ensemble du périmètre du ministère de l'Agriculture une baisse de 101 ETP, il s'avère que c'est sur l'ONF que le gouvernement souhaitait faire peser cette coupe drastique dans les effectifs avec à nouveau 95 ETP en moins sur les 101 suppressions ministérielles prévues !

Proposition d'amendements

Forts de nos audiences auprès des différents partis politiques nous avons, cette année encore, proposé aux différents groupes parlementaires un amendement prévoyant la hausse des effectifs à l'ONF, à hauteur de 478 ETP, soit un ETP par UT, agence territoriale, agence spécialisée et UP, afin de préserver notre capacité opérationnelle.

En effet, alors que les effets des changements globaux se font cruellement sentir, alors que des missions nouvelles nous sont confiées, notamment la DFCI en renforcement dans la zone historique et en développement dans les zones d'extension, alors qu'en trois ans plus de 80 000 hectares supplémentaires de forêt nous ont été confiés en gestion, l'ONF a un besoin crucial de renforcer ses effectifs, des ouvriers forestiers aux UTs en passant par les personnels administratifs dans les fonctions support.

Cet amendement n'a pas vocation à augmenter les dépenses dans le budget de l'État, étant compensé par une baisse de dépense équivalente prise sur un autre programme au sein de la mission Agriculture et forêt, mais nous vous épargnons ici les méandres de la gymnastique technocratique parlementaire...

Conférence de presse à l'Assemblée nationale

C'est avec le soutien de l'association Canopée que nous avons porté cet amendement à l'Assemblée nationale. Canopée reprenant par ailleurs, dans [un autre amendement concernant l'ensemble des forêts](#), nos propositions d'augmentation d'effectifs à l'ONF.

Pour donner encore plus d'impact à nos propositions, nous avons organisé une conférence de presse au sein même de l'Assemblée, en présence de députés LFI, PS, écologistes, modem et horizons, dans une approche transpartisane. De nombreux médias étaient présents, auprès desquels le Snupfen s'était déjà exprimé pour dénoncer cette suppression d'effectifs : Le Figaro, l'Humanité, Forestopic, Reporterre, etc... (Nous ne mettons en lien que [l'article de Reporterre](#), celui-ci étant en accès libre).



Amendements déposés

Suite à ces nombreuses discussions, plusieurs groupes ont déposé différents amendements qui ont pu être examinés en commission des Finances avant leur passage cette semaine en séance plénière, lors de l'examen de la seconde partie du PLF (dépenses).

Les amendements portés visant à augmenter les effectifs à l'ONF ont malheureusement été rejetés, mais de peu. En revanche, plusieurs amendements portés par différents groupes demandant l'annulation de la suppression des 95 ETP dans notre Établissement ont été adoptés. Il est d'ailleurs à souligner que l'un de ceux-ci était présenté par un certain Marc Fesneau pour le groupe Modem...

Annnonce de la ministre de l'Agriculture

Face à cette fronde, la nouvelle ministre de l'Agriculture Annie Genevard, lors de son audition le 6 novembre par la commission du Sénat, [a annoncé vouloir déposer un amendement gouvernemental demandant l'annulation de la suppression des 95 ETP à l'ONF !](#) Quitte à devoir reculer, autant le faire soi-même, histoire de pouvoir ensuite s'en prévaloir... On savoure !

Et maintenant ?

Dernières balises avant 49.3 ? Sénat ? Difficile à cette heure de se prononcer quant à la suite de ce PLF 2025 pour le moins mouvementé. Si l'annulation de la suppression des 95 ETP est actée, pour la troisième année consécutive, **portant à 285 le nombre d'ETP ainsi sauvés à l'ONF**, on peut s'attendre à un tir de barrage pour que notre amendement créant 478 ETP dans notre Établissement soit rejeté, tant en plénière à l'Assemblée, qu'au Sénat.

Nous sommes bien évidemment fiers et surtout contents de voir que le travail du Snupfen a encore payé, et que désormais, les suppressions prévues dans le schéma d'emploi du contrat État-ONF font l'objet d'amendements au PLF.

Mais il n'en demeure pas moins qu'à sous-effectifs constant, avec de surcroît des missions supplémentaires, la situation si elle n'empire pas trop, est loin de s'améliorer.

Vous pouvez donc compter sur nous pour continuer inlassablement la lutte, au travers de la suite du parcours parlementaire de ce PLF bien sûr, mais aussi pour influencer dans la négociation du futur contrat État-ONF ainsi qu'auprès de la direction pour définir notre organisation interne, forts de ces données.

Alors, si vous voulez nous aider à vous aider, fonctionnaires ou salariés, n'hésitez plus, [rejoignez-nous](#) !